

Première crèche municipale de plein air de FRANCE

La crèche lyonnaise Jeanne Barret,

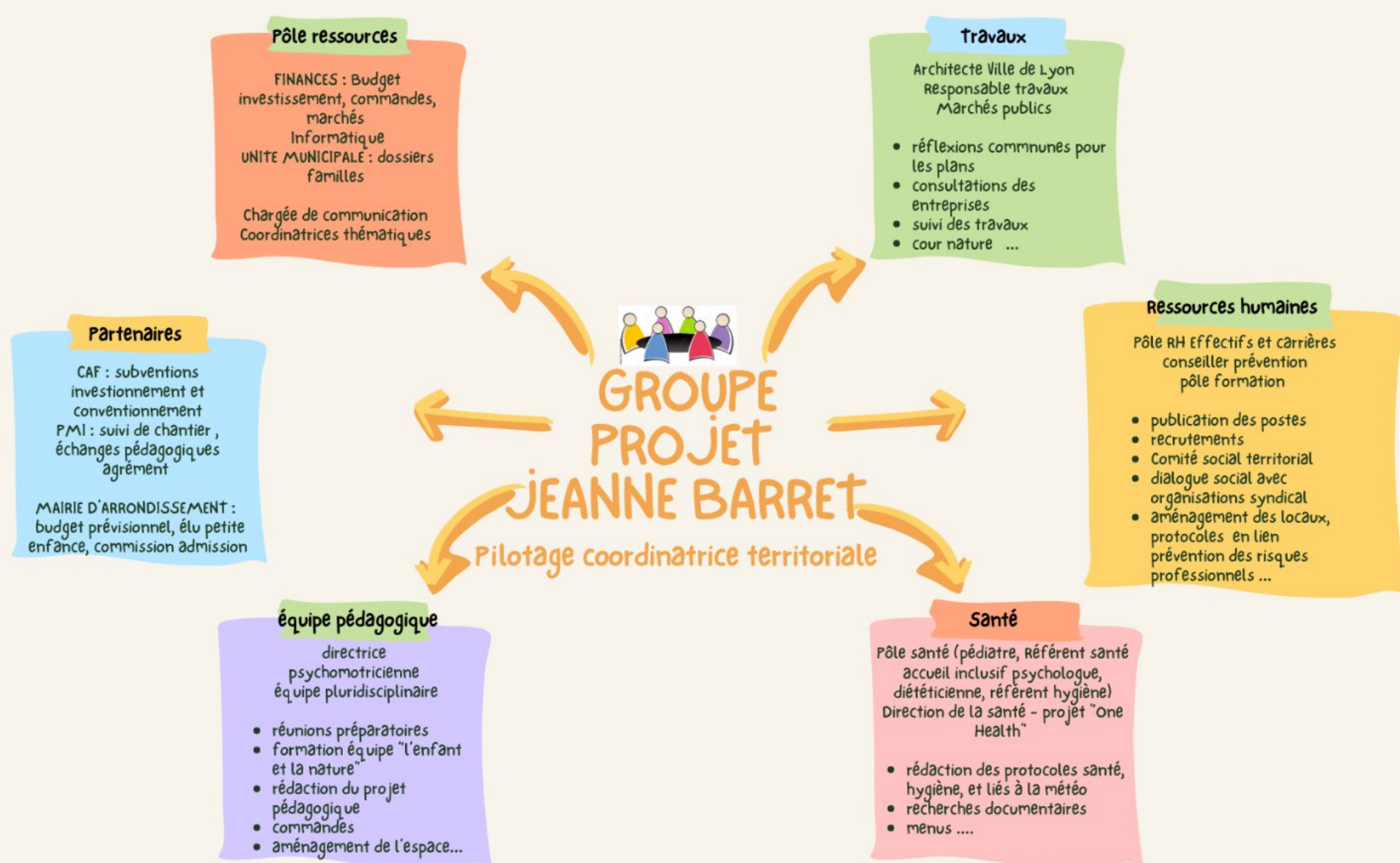
un projet innovant de pédagogie de plein air

Ouverture en juin 2026

VILLE DE LYON



Une démarche participative



Le concept et le fonctionnement d'accueil

L'ENVIRONNEMENT D'ACCUEIL

Première crèche municipale de plein air de France, la crèche Jeanne Barret offre un cadre privilégié pour 20 enfants à partir de 15 mois pour un accueil en demi-journée, en journée ou en extra-scolaire pour les 3-4 ans.

Alors qu'en ville, les enfants ont moins d'occasions de passer du temps dehors dans un cadre naturel, l'objectif est de leur proposer un environnement simple, stimulant et vivant, qui leur permet de bouger, d'explorer, tout en respectant leur rythme.

LA PÉDAGOGIE DE PLEIN AIR

Inspirée des modèles scandinaves, cette crèche est un lieu où les enfants vivent et s'éveillent en extérieur, aux côtés des professionnelles, pour un contact permanent avec la nature. Les activités, les jeux, les repas, les temps calmes et les siestes ont lieu dehors, en toutes saisons.

Des vêtements adaptés sont fournis pour garantir le confort de tous, enfants comme adultes, quelle que soit la météo. Des structures de jeu en bois, des espaces sensoriels et d'observation sont installés.

Un projet éducatif

Les grands principes :

- ❖ La nature : un véritable pilier éducatif

Inspiration de la pédagogie Reggio Emilia où l'environnement est considéré comme le **«troisième éducateur»**, aux côtés de l'adulte et du groupe d'enfants. Il encourage l'observation, le questionnement et l'expression créative... L'enfant *apprend mieux lorsqu'il est **acteur***, libre de ses explorations. L'enfant est donc perçu comme **«chercheur»**, capable de construire ses savoirs en interaction avec son milieu.

- ❖ Éveil artistique et culturel
- ❖ Accueil inclusif, soutien à la parentalité, à l'insertion sociale et professionnelle, place d'urgence

Valeurs pédagogiques et qualité d'accueil :

La qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille à la crèche Jeanne BARRET est pensée/construite autour de 4 documents cadres :

- ❖ Le référentiel national de la qualité d'accueil
- ❖ La charte nationale d'accueil du jeune enfant
- ❖ Les deux référentiels éducatifs de la ville de Lyon (volet enfant et volet famille communs à toutes les structures)
- ❖ Le Projet Social et de Transformation Ecologique

Les bienfaits majeurs pour les enfants et les équipes

POUR LES ENFANTS ACCUEILLIS

Les bienfaits de ce projet pour les enfants accueillis sont nombreux : stimulation de la motricité, renforcement de l'immunité, amélioration de la concentration et du sommeil, amélioration des compétences sociales et émotionnelles.

Ce contact prolongé avec la nature enrichit les expériences sensorielles, apaise les enfants et favorise la construction d'un lien respectueux avec leur environnement.

POUR LES ÉQUIPES ET LA VILLE

Pour les équipes, les bienfaits sont tout aussi notables : travail dans un cadre moins bruyant, réduction du stress, baisse de l'absentéisme, et cohésion accrue autour du projet pédagogique.

Alors que la petite enfance est confrontée à une pénurie de professionnels depuis plusieurs années, ce projet innovant est un facteur d'attractivité central pour la Ville de Lyon.

Un aménagement durable et une première nationale

ÉCO-CONCEPTION ET FINANCEMENT

Coût total de création : 1,67M€. La Ville de Lyon a bénéficié du Plan d'aide exceptionnel en investissement (Paei) de la Caf s'élevant à 240 000€ (montant majoré pour démarche respectueuse de l'environnement).

Bâtiment bioclimatique bas carbone : isolation en laine de bois, bardage en pin douglas et toitures végétalisées. Récupération d'eau pluviale (cuve de 10 m³) et sols perméables. Dispose de 700m² de jardin et d'un préau couvert de 56 m².

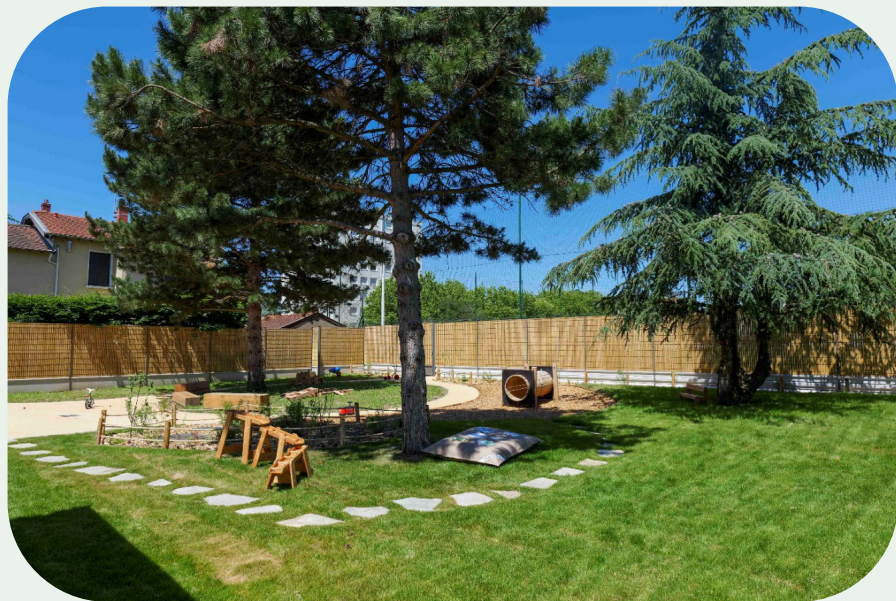
INNOVATION RÉGLEMENTAIRE NATIONALE

La crèche Jeanne Barret devient la première crèche municipale de France bénéficiant, à titre expérimental, d'un agrément précisant la spécificité « crèche collective de plein air ».

Une première d'autant plus remarquable que les référentiels actuels ne reconnaissent que les crèches en semi-plein air. Cette innovation pionnière a retenu l'attention de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), qui l'étudie pour sa réflexion sur les enjeux écologiques des politiques d'accueil.

Reportage en photos

Deux jardins aménagés pour l'exploration
et les temps forts de la journée



Et la roulotte !



Reportage en photos (2)

Les temps quotidiens en plein air



Jeux
d'imitation



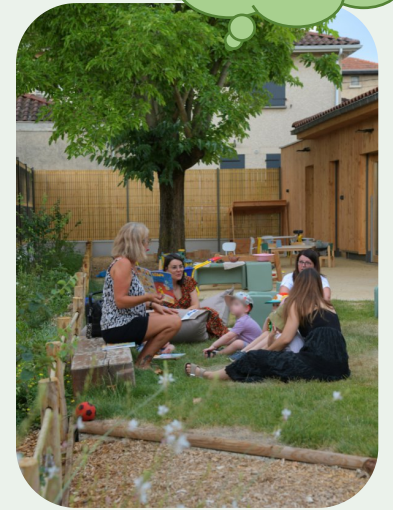
Activités
motrices



transvasement



On se cache ...



Temps
histoires



Observation
de la nature



Manipulation,
activités
manuelles ...

Reportage en photos (3)

Les aménagements spécifiques de plein air

Les
repas



Les
siestes



Les toilettes
sèches

